



Utilisation du système Steady Set™ dans le cadre d'un remplacement

Bien que le système d'installation intérieure Steady Set™ ait été conçu principalement pour les constructions neuves, cette méthode et ses composants peuvent également être utilisés lors d'un remplacement complet du châssis, lorsque la fenêtre existante est retirée et que le revêtement ou les moulures extérieures sont déposés ou découpés. Vous trouverez cidessous un résumé des principales décisions et considérations à prendre en compte. Ce document n'a pas vocation à présenter une liste exhaustive de toutes les configurations de construction ni de toutes les décisions susceptibles d'intervenir dans le cadre d'un projet de remplacement. Pour toute application de remplacement, veuillez consulter les instructions Pella applicables au remplacement complet du châssis ou au remplacement par encastrement/insertion afin d'obtenir la liste complète des avertissements, mises en garde et remarques (disponibles sur pella.com).

Pour un processus décisionnel relatif au remplacement de fenêtres intégrant des conditions et contraintes supplémentaires, veuillez consulter les normes FMA/AAMA/WDMA 2710 ou ASTM E 2112.

PROCESSUS DE DÉCISION RELATIF AU REMPLACEMENT DES FENÊTRES – ÉVALUATION DES CONDITIONS ET DES CONTRAINTES EXISTANTES

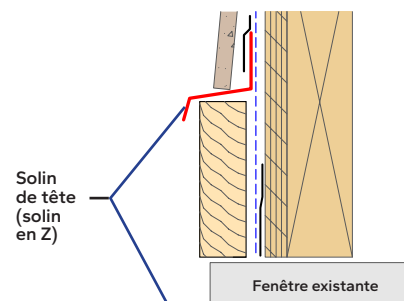
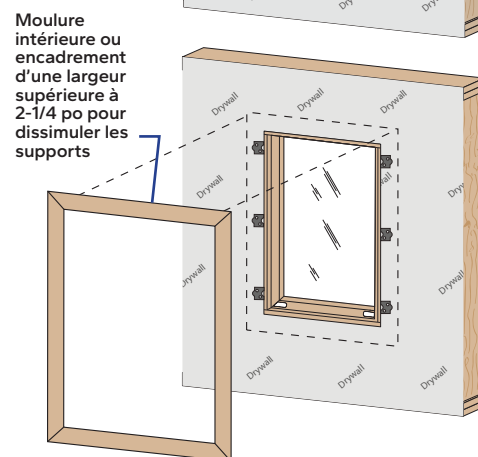
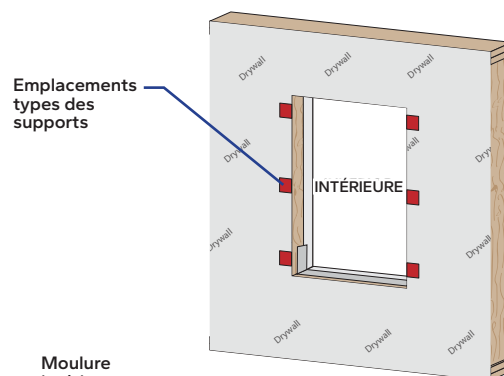
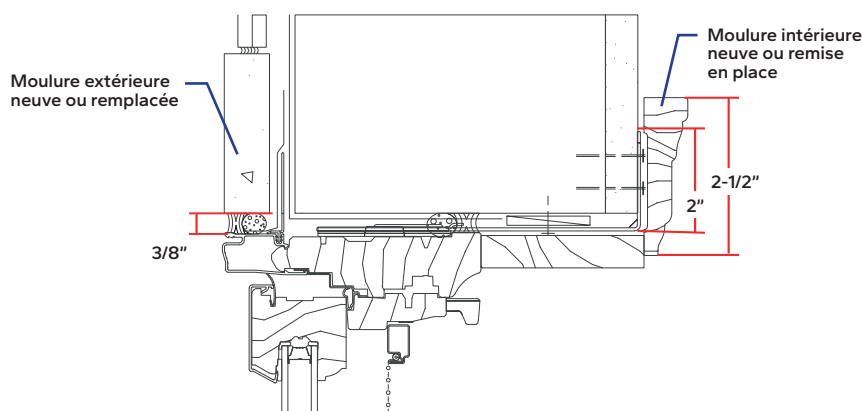
L'ACCÈS À L'OUVERTURE DEPUIS L'INTÉRIEUR EST-IL LIMITÉ?

Si la fenêtre ne peut pas être installée dans l'ouverture depuis l'intérieur, ou si des finitions intérieures (retours de cloison en panneaux de gypse, habillages de fenêtre, etc.) que le client souhaite conserver risquent d'être endommagées ou remplacées, l'utilisation du système Steady Set™ n'est pas recommandée.

Bien que les équerres en L Steady Set™ soient conçues pour être fixées directement sur la face des montants intérieurs dans une construction neuve, cette surface est généralement recouverte de plaques de plâtre existantes dans le cadre d'un remplacement. Deux méthodes principales permettent de fixer les équerres en L :

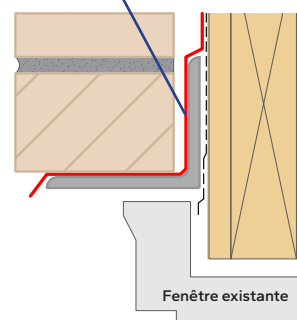
1. Des équerres réglables installées par-dessus la finition intérieure en plaques de plâtre existantes.
2. Des équerres 2x4 ou 2x6 fixées directement sur le montant après avoir retiré une petite partie de la plaque de plâtre, généralement à l'aide d'un outil oscillant.

Ces deux méthodes nécessitant une intervention sur le pourtour intérieur de l'ouverture (environ 2 po), il est indispensable de retirer l'encadrement intérieur. L'encadrement existant peut être réutilisé s'il présente une largeur minimale de 2-1/2 po. Dans le cas contraire, il est recommandé d'installer un nouvel encadrement d'une largeur minimale de 2-1/2 po.



LE SYSTÈME EXISTANT DE GESTION DE L'EAU FONCTIONNE-T-IL CORRECTEMENT?

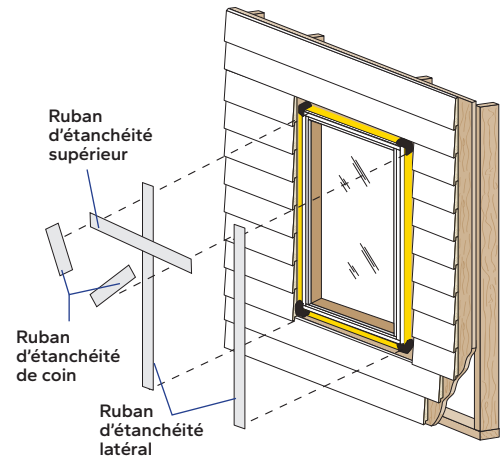
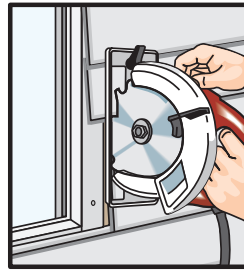
En présence de signes de dégâts causés par l'eau ou de détérioration indiquant que la structure murale existante ne gère pas correctement l'humidité ou n'assure pas son évacuation vers l'extérieur, NE POURSUIVEZ PAS le remplacement ou l'installation de la fenêtre tant que ces problèmes n'ont pas été corrigés ou qu'il n'est pas prévu de les traiter dans le cadre du processus de remplacement. Vérifiez la présence de solins muraux existants ou de solins en Z au-dessus des ouvertures ainsi qu'au niveau des joints horizontaux du revêtement et des moulures. En l'absence de solin de tête au-dessus des ouvertures, et si la fenêtre n'est pas située directement sous un avant-toit, un solin de tête devra être installé lors du remplacement de la fenêtre.



PROCESSUS DE DÉCISION RELATIF AU REMPLACEMENT DES FENÊTRES – ÉVALUATION DES CONDITIONS ET DES CONTRAINTES EXISTANTES (suite)

LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR PEUT-IL ÊTRE DÉCOUPÉ OU RETIRÉ SANS DIFFICULTÉ?

Dans le cas d'un revêtement à recouvrement ou à panneaux dépourvu de moulures périphériques, il sera nécessaire de découper le revêtement afin de permettre l'utilisation de l'ailette du solin et son intégration à la barrière résistante aux intempéries existante. Cette intervention nécessitera l'installation de nouvelles moulures périphériques extérieures autour de la nouvelle fenêtre, ce qui modifiera l'apparence de la façade. Assurez-vous que cette modification est acceptable pour le client.



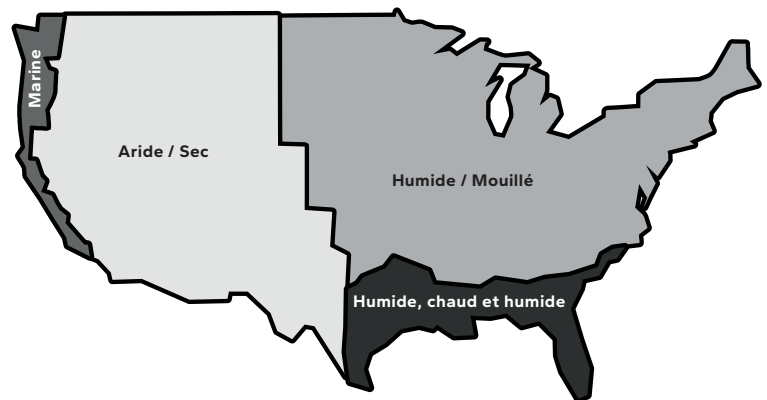
Pour les revêtements en vinyle, vérifiez si le matériau est devenu cassant. Il est probable qu'un nouveau profilé en J soit nécessaire si le profilé existant était scellé à la fenêtre en place et/ou s'il est endommagé lors de la dépose du revêtement. La couleur du nouveau profilé en J pouvant différer de celle des profilés existants, il est recommandé de prévoir le remplacement de l'ensemble des profilés en J de la fenêtre. Il est souvent recommandé de retirer complètement le revêtement en vinyle autour des ouvertures de fenêtre afin d'inspecter ou de remplacer la barrière d'étanchéité existante, plutôt que de simplement découper le revêtement. Cette approche permet de rétablir des conditions extérieures comparables à celles d'une construction neuve.

Dans le cas d'un parement en brique ou en pierre rapportée, lorsqu'aucune moulure périphérique ni moulure de brique n'est présente, il est généralement impossible de découper le parement. Même si les supports intérieurs Steady Set™ peuvent toujours être utilisés, la bride de solin ne peut pas être installée.

Lorsque le revêtement extérieur (à clin ou en panneaux, en vinyle, en brique, en parement ou tout autre revêtement similaire) n'est ni retiré ni découpé, il n'est pas possible d'utiliser la bride de solin rabattable Steady Set™ ni de l'intégrer à la barrière résistante aux intempéries existante. La bride de solin peut être retirée, mais cette configuration nécessite des étapes supplémentaires de préparation de l'ouverture brute et d'étanchéité (consultez les instructions « Remplacement complet du châssis sans intervention sur la brique ni sur le revêtement extérieur pour les fenêtres à ossature en parpaings »). Cette configuration peut également imposer une réduction des dimensions de la nouvelle fenêtre de 1/2 po en largeur et en hauteur, notamment lorsque les finitions extérieures étaient initialement posées directement contre le châssis de la fenêtre existante. Avant de réduire les dimensions d'une nouvelle fenêtre, il convient de vérifier que la réglementation en vigueur autorise une diminution de l'ouverture libre (notamment pour les fenêtres de secours) et d'évaluer les conséquences sur les moulures et les habillages intérieurs.

Pour les applications sur stuc dans les climats non arides, il est recommandé de découper le stuc afin de permettre l'inspection de la structure murale et d'utiliser la languette de solin pour assurer son intégration à la barrière résistante aux intempéries existante. Cette intervention nécessitera l'installation de nouvelles moulures périphériques extérieures autour de la nouvelle fenêtre, ce qui modifiera l'apparence de la façade. Assurez-vous que cette modification est acceptable pour le client.

Consultez les cartes des précipitations annuelles moyennes ([NOAA Climate.gov](https://www.noaa.gov/data/precipitation)) ou la carte des zones climatiques de l'IECC afin de déterminer le système de solin et d'étanchéité le mieux adapté à l'emplacement de votre projet.



AVIS IMPORTANT

Étant donné que toute construction doit assurer une protection contre les intempéries (exigences minimales du chapitre 14 de l'IBC) ainsi qu'une résistance structurelle suffisante (exigences minimales du chapitre 16 de l'IBC), il est essentiel que les systèmes muraux, y compris l'intégration entre le système mural et l'ensemble de fenestration, soient conçus et réalisés de manière à assurer une gestion efficace de l'humidité et à permettre un ancrage et une fixation appropriés des ouvertures. Les dommages, notamment les infiltrations d'eau, résultant de défauts de conception, de construction ou d'entretien du bâtiment, du non-respect des instructions d'installation de Pella lors de la pose de ses produits, ou encore de la conception et de la réalisation de systèmes muraux non conformes aux exigences applicables du code du bâtiment (notamment en matière de protection contre les intempéries, de gestion de l'humidité, de résistance structurelle et de charges dues au vent), ne relèvent pas de la responsabilité de Pella. L'évaluation de la pertinence de l'utilisation des produits Pella, ainsi que la conception et l'installation des systèmes de solins, d'étanchéité et des méthodes d'ancrage, ne relèvent pas de la responsabilité de Pella.